



MINISTÈRE DÉLÉGUÉE
CHARGÉE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
À L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 17 juin 2013



**Investissements d'Avenir
Premier bilan du FSN PME, le Fonds Ambition Numérique,
fonds dédié aux PME innovantes du domaine numérique,**

Fleur PELLERIN, Ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, **Louis GALLOIS**, Commissaire général à l'investissement, **Catherine MAYENOBE**, Directrice de la Mission PIA au sein du Groupe Caisse des Dépôts et **Paul-François FOURNIER**, Directeur Exécutif de la Division Innovation de **bpifrance**, ont présenté, le 17 juin 2013, le premier bilan du **FSN PME**, le Fonds Ambition Numérique, **fonds public dédié aux PME innovantes du domaine numérique**.

Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, doté de **300 millions d'euros**, a été constitué en décembre 2011 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, et sa gestion a été confiée à CDC Entreprises, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, et future entité de **bpifrance**. Son ambition est **d'accélérer la croissance de PME innovantes** et présentant de fortes perspectives de développement, notamment à l'international, et d'aider à l'émergence de champions français.

Prenant le relais des fonds d'amorçage, le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, intervient en actionnaire minoritaire, toujours en co-investissement avec des investisseurs privés, dans des opérations de capital-risque et de capital développement technologique. Il investit entre 1 et 10 millions d'euros par entreprise.

Après 18 mois d'activité, le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, est entré au capital de 14 entreprises dans des secteurs très diversifiés, comme les technologies « Mems », les objets connectés, les équipements télécom, les logiciels dans les segments *cloud computing* et *big data*, les offres innovantes de contenus numériques, ou encore la e-santé. Au total, 33 millions d'euros ont été initialement investis, sachant que l'accompagnement dans la durée des entreprises de son portefeuille conduira le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, à y réinvestir.

Dans les trois années qui viennent, le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, poursuivra la réalisation de nouveaux investissements, avec un **objectif de 40 entreprises financées au total**.

La **stratégie sectorielle** qui a été précisée couvre des secteurs porteurs de croissance :

- Les **secteurs technologiques** indispensables au développement de l'économie numérique, en priorité :
 - o Logiciels, *cloud computing*, *big data*,
 - o Cybersécurité,
 - o Composants et systèmes,
 - o Robotique, objets intelligents.

- Les **nouveaux usages ou services innovants**, comme les *smart cities*, ou la e-santé.

Comme l'a montré le séminaire gouvernemental du 28 février 2013, le numérique est une priorité du Gouvernement. **Fleur PELLERIN** a déclaré : « *FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, répond à la volonté du gouvernement d'accompagner l'essor des startups du numérique pour favoriser l'émergence de leaders français : il va être complété par notre projet de « Quartiers numériques » en renforçant le programme d'accompagnement que nous mettons en place. Il permettra ainsi d'accélérer la croissance des entreprises, tout en s'insérant parfaitement, par son approche de co-investisseur, dans l'écosystème du capital-risque français.* »

Louis GALLOIS a rappelé quant à lui que : « *Le soutien à l'économie numérique est un des piliers du Programme des Investissements d'avenir. Nous avons mis en place un continuum d'outils de financement couvrant toutes les étapes de croissance des jeunes entreprises de cette filière dynamique allant de l'amont, par du soutien à la R&D, jusqu'à l'aval par des financements en investissements. Le FSN PME est un maillon essentiel de ce continuum permettant de renforcer les financements en fonds propres accessibles aux entreprises innovantes du numérique à des stades clés de leur croissance* »

Information pour les entreprises recherchant un financement auprès du fonds FSN PME, le Fonds Ambition Numérique :

Un **appel à manifestations d'intérêt** simplifié, publié le 17 juin 2013, précise la stratégie d'investissement du fonds FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, et les modalités de présentation des projets portés par les entreprises. Les entreprises sont invitées à le consulter sur le site de CDC Entreprises et sur le site du Groupe Caisse des Dépôts.

Pour contacter le fonds FSN PME, le Fonds Ambition Numérique :

Téléphone : 01 58 50 73 07 -

contact-fsnpme@cdcentreprises.fr

Pour télécharger l'appel à manifestations d'intérêt:

investissement-avenir.gouvernement.fr

www.cdcentreprises.fr

prochainement sur

www.bpifrance.fr

Les entreprises financées par le fonds FSN PME, le Fonds Ambition Numérique :

Logiciels, cloud
computing, big data :



Cybersécurité :



Composants et
systèmes :



Objets intelligents,
robotique :



Nouveaux usages,
nouveaux services :



Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :

investissement-avenir.gouvernement.fr

Twitter : @CGI_PIAvenir

Contacts presse :

Cabinet de Fleur PELLERIN : 01 53 18 41 00

bpifrance : 01 58 50 73 02 / 06 38 81 40 00

Cabinet de Louis GALLOIS : 01 42 75 64 43

Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00

GROUPE



Caisse
des Dépôts

bpifrance

**Fonds national pour la Société Numérique PME (FSN PME),
le Fonds Ambition Numérique**



Appel à manifestations d'intérêt

**pour les investissements dans les PME en soutien du développement
des technologies, services et usages numériques innovants**

Le présent appel à manifestations d'intérêt concerne les investissements dans les **PME innovantes du domaine numérique** réalisés dans le cadre du Fonds national pour la Société Numérique (FSN), géré par la Caisse des Dépôts, en son nom et pour le compte de l'Etat. Ces investissements sont portés par le fonds **FSN PME, le Fonds Ambition Numérique**, géré par **bpi**france (CDC Entreprises).

bpifrance (CDC Entreprises) est l'interlocuteur des PME du domaine numérique, recherchant un financement en fonds propres auprès du FSN PME, le Fonds Ambition Numérique.

En résumé, le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique :

- Cible des entreprises **innovantes du domaine numérique présentant des perspectives de forte croissance**. Il intervient pour financer la **croissance organique** de l'entreprise ou pour financer ses opérations de **croissance externe**.
- Intervient dans des opérations de **capital risque** ou de **capital développement**. Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, n'intervient pas au stade de l'amorçage.
- Intervient en investisseur avisé et vise une **rentabilité à moyen/long terme** pour ses investissements.
- Intervient **obligatoirement aux côtés de co-investisseurs privés**. Il vise à financer, en général, un tiers du besoin de fonds propres de l'entreprise. Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, intervient en **actionnaire minoritaire**.
- Investit entre **1 million d'euros et 10 millions d'euros**.
- Investit en **fonds propres** ou **quasi fonds propres** (obligations convertibles...). Il intervient principalement dans le cadre d'augmentations de capital, pour financer la croissance des entreprises.

1. Quels sont les objectifs du Fonds national pour la Société Numérique ?

Dans le cadre du **Programme d'investissements d'avenir**, l'Etat a décidé la création du Fonds national pour la Société Numérique (FSN) destiné à **soutenir le développement de l'économie numérique**, qu'il s'agisse du développement des réseaux à très haut débit ou du soutien aux technologies, usages et services numériques innovants.

Sur cette dotation, **300 millions d'euros** ont été dédiés aux **PME de l'économie numérique** via un fonds d'investissement, le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique. Ce fonds est géré par **bpifrance** (CDC Entreprises, appelée à devenir **bpifrance investissement**, filiale de **bpifrance**, groupe public au service du financement et du développement des entreprises, dont les actionnaires sont l'Etat et la Caisse des Dépôts).

Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, cible des **PME innovantes à fort potentiel de croissance**, et a pour objectif de **les aider à accélérer leur croissance et à prendre ainsi une position déterminante sur leur marché**. Cette accélération permettra, en cas de succès, de donner des avantages compétitifs à ces entreprises sur les marchés internationaux, et de créer de l'activité et

des emplois pour l'économie française, tout en permettant le développement de la société numérique au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Pour plus d'informations sur les actions du Programme d'investissements d'avenir :

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

2. Quelle est la stratégie d'investissement du FSN PME, le Fonds Ambition Numérique ?

Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, investit dans des entreprises innovantes pour **financer leur croissance** :

- **L'entreprise développe son activité propre** : le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, contribue au financement de ses investissements et/ou de son besoin de fonds de roulement.
- **L'entreprise se développe par acquisitions** ou rapprochement avec d'autres entreprises ayant des savoir-faire ou des marchés complémentaires : le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, contribue au financement de ces opérations de **croissance externe**.

Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, intervient dans des opérations de capital-risque et de capital-développement, et cible **des PME innovantes ayant une stratégie ambitieuse** :

- **En capital risque**, il investit dans des PME ayant une technologie de rupture susceptible d'apporter des avantages déterminants dans un domaine d'application particulier ou dans des PME déployant une nouvelle offre basée sur un *business model* innovant, visant dans tous les cas un marché important à l'échelle mondiale.
- **En capital développement**, il investit dans des PME ayant déjà acquis une position significative sur le marché français et ayant la capacité et l'ambition d'élargir leur offre et/ou de se développer à l'international, par croissance interne ou par acquisition d'autres entreprises.

Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, intervient **en faisant levier sur les investisseurs privés**. Il intervient systématiquement en co-investissement avec des investisseurs privés professionnels, dans les mêmes conditions financières et juridiques (*pari passu*).

En résumé, le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique :

- Cible des entreprises **innovantes du domaine numérique présentant des perspectives de forte croissance**. Il intervient pour financer la **croissance interne** de l'entreprise ou pour financer ses opérations de **croissance externe**.
- Intervient dans des opérations de **capital risque** ou de **capital développement**. Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, n'intervient pas au stade de l'amorçage.
- Intervient en investisseur avisé et vise une **rentabilité à moyen/long terme** pour ses investissements.
- Intervient **obligatoirement aux côtés de co-investisseurs privés**. Il vise à financer, en général, un tiers du besoin de fonds propres de l'entreprise. Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, intervient en **actionnaire minoritaire**.
- Investit entre **1 million d'euros et 10 millions d'euros**.
- Investit en **fonds propres** ou **quasi fonds propres** (obligations convertibles...). Il intervient principalement dans le cadre d'augmentations de capital, pour financer la croissance des entreprises.

3. Quelles sont les entreprises pouvant bénéficier des investissements du FSN PME, le Fonds Ambition Numérique ?

- **Votre entreprise a une activité dans le domaine numérique :**

Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, vise tant les entreprises des **secteurs technologiques** indispensables au développement de l'économie numérique, que les entreprises développant de **nouveaux usages ou services numériques** (notamment e-santé et smart cities).

S'agissant des **secteurs technologiques**, les secteurs visés par le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, sont en priorité :

- Logiciels, notamment *cloud computing* et *big data*
- Cybersécurité
- Composants et systèmes

- Robotique et objets intelligents

- **Votre entreprise recherche des fonds propres pour financer sa croissance :**

Le FSN PME, le Fonds Ambition Numérique, intervient exclusivement en fonds propres ou quasi-fonds propres. Si vous recherchez **d'autres financements** (financement en prêt, aides à l'innovation par exemple), il faut vous adresser à **bpifrance** (OSEO).

Pour plus d'informations sur les financements apportés par bpifrance (OSEO) :

www.oseo.fr

- **Votre entreprise génère des revenus significatifs :**

Votre entreprise doit avoir dépassé le stade de l'amorçage et générer un **chiffre d'affaires supérieur à 250 000 euros** ; elle est donc au stade du capital risque ou du capital développement.

Si votre entreprise est au stade de l'**amorçage** (chiffre d'affaires inférieur à 250 000 euros), des solutions de financement peuvent être recherchées auprès des fonds d'amorçage financés par **bpifrance** et gérés par des équipes de gestion partenaires. Ces fonds, financés soit dans le cadre du Programme France Investissement, soit dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir via le Fonds national d'amorçage, ont vocation à intervenir dans de jeunes entreprises en phase de démarrage.

Pour plus d'informations sur les fonds d'amorçage financés par bpifrance (CDC Entreprises) :

- *moteur de recherche permettant d'identifier les fonds selon leur stade d'intervention et leur secteur d'intervention : <http://www.cdcentreprises.fr/portefeuille/moteur-fonds.php>*

- *contacter **bpifrance (CDC Entreprises)** : contact-cdcentreprises@cdcentreprises.fr*

- **Votre entreprise est non cotée et indépendante :**

Votre entreprise est une société **non cotée**.

Elle est **indépendante**, elle n'est pas contrôlée à plus de 40% par une autre entreprise non financière (pas de financement de filiales). Elle n'est pas une « société de projet » constituée par deux ou plusieurs entreprises existantes pour développer et mettre en œuvre un projet.

4. Comment présenter votre projet auprès du FSN PME, le Fonds Ambition Numérique ?

Votre document de présentation doit comporter **au minimum les informations suivantes** pour permettre une analyse préliminaire par l'équipe de gestion du FSN PME, le Fonds Ambition Numérique :

- une description claire et détaillée de l'activité de votre entreprise,
- une description du marché et des clients visés,
- vos avantages concurrentiels,
- votre projet de développement,
- une présentation de votre équipe,
- les principales données financières réalisées et prévisionnelles (*business plan*),
- le besoin de financement global et le financement demandé au FSN PME, le Fonds Ambition Numérique.

Pour contacter l'équipe chargée des investissements numériques au sein de bpifrance (CDC Entreprises) :

Secrétariat : 01 58 50 73 07

contact-fsnpme@cdcentreprises.fr

Pour présenter votre demande de financement :

Vous pouvez déposer votre demande accompagnée de la présentation de votre entreprise et de son projet de développement sur : contact-fsnpme@cdcentreprises.fr